

Petite chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ils devinrent en majeure partie la propriété d'un citoyen nommé Henny.

Si l'on tient compte, d'une part de la date d'achat de cette maison par la commune de Begnins (17 juin 1694), et d'autre part, de celle qui figure sur sa porte d'entrée (1695), il sera difficile d'admettre que le motif de décoration qui accompagne celle-ci ait été exécuté pour quelqu'un d'autre que pour le propriétaire à cette époque.

L'auteur du sceau, qui a servi de base à la création des armoiries qui nous occupent s'en est évidemment inspiré pour la composition de son dessin.

C'est pourquoi dans sa séance du mardi 1^{er} avril 1919, la Municipalité de Begnins a arrêté qu'à l'avenir les armoiries de la commune se blasonneront comme suit :

« Tiercé en fasce, au 1^{er} d'argent à trois sapins arrachés, au naturel, rangés en fasce, celui du milieu plus grand que les deux autres ¹ ; au second, d'azur à la gerbe d'or ² ; et au troisième d'argent à trois pieds de vigne arrachés, au naturel, rangés en fasce, celui du milieu plus grand que les deux autres ¹.

Genève, mars 1919.

F.-Raoul CAMPICHE.

(A suivre.)

PETITE CHRONIQUE

— Il est question à Aigle de restaurer le *château* si remarquable qui domine la localité et donne à la contrée un charme particulier. Une commission étudie cette affaire. On songe à fonder une Société de restauration comme cela a été fait pour le château de Chillon, pour l'église de St-Sulpice, etc.

¹ Soit argent et sinople, couleurs cantonales.

² Couleurs de la famille seigneuriale de Begnins (d'azur à la bande d'or), d'après l'*Armorial historique de la Bresse et du Bugey*, par Edmond Révérend du Mesnil, p. 91.

— Le Grand Conseil de Neuchâtel a voté le 21 mai un crédit de 5000 fr. en faveur de la *Société neuchâteloise d'histoire*, afin de lui permettre la publication du Dictionnaire du parler neuchâtelois.

— Dans sa séance du 10 avril, la *Société genevoise d'histoire et d'archéologie* a entendu la lecture d'un chapitre de l'important ouvrage que prépare M. Marc Péter sur l'époque révolutionnaire de Genève, et un exposé de M. Raoul Campiche relatif à l'origine de la Maison de Ville.

Le 1^{er} mai, la même société a entendu des communications de M. Demole sur deux nouvelles médailles intéressant Genève, et de M. Hector Maillard sur le voyage de Henri-Albert Gosse à Berne en 1814, auprès du pasteur Wytttenbach.

Enfin cette société a fait, le jour de l'Ascension, une intéressante excursion archéologique à Rolle et Perroy.

— La *Société d'histoire de Fribourg* a fait le 22 mai une excursion archéologique dans la ville de Fribourg, où elle a visité les remarquables installations des archives cantonales et ensuite, sous la direction de M. Max de Techtermann, les rues et ruelles du quartier de l'Auge qui a conservé son aspect d'autrefois.

— Dans sa dernière assemblée générale, la *Société du Vieux-Lausanne* a entendu exprimer le désir que l'on donnât à la placette située derrière l'abside de la Cathédrale le nom de Charles Vuillermet et que le souvenir de cet artiste doublé d'un historien fût rappelé par une inscription sur la maison où il naquit, à Grange-Neuve, sur Lonay.

Les membres de la société ont entendu ensuite avec le plus grand intérêt deux communications. M. G.-A. Bridel a parlé de Benjamin Corbaz (1786-1847), une ancienne personnalité bien lausannoise et qui resta surtout connu comme libraire-éditeur. M. Charles Melley, architecte, a donné ensuite des renseignements très nouveaux sur l'église St-François et les travaux de restauration que l'on y effectue maintenant. Ajoutons que la *Feuille d'Avis de Lausanne* a inséré le travail de M. Melley dans ses numéros des 6 et 7 juin dernier et que le *Conteur Vaudois* a commencé le 7 juin et continué les 14 et 21, la publication de celui de M. Bridel.
